

Toutes consignées.
Rapportez-les!



 **consignation**

AGRICULTRICE DE L'ANNÉE

À lire en page 3

Rimouski présente son plan
d'action 2025
Page 4

Revers pour la préservation
des comtés fédéraux
Page 5



Capturée après 665 jours en cavale

La chienne de type caniche qui errait dans La Matapédia depuis juin 2023 a finalement pu être capturée dans la nuit du 24 février dernier. Rappelons que la chienne provenait d'une usine à chiots. Elle avait ensuite été prise en charge par le Service animalier Annika Landry, d'où elle s'est enfuie peu de temps après. L'équipe de Ge Recherche Charly avait alors entrepris des démarches sur plusieurs mois dans l'espoir de capturer la chienne, sans succès. Après un an sans nouvelle, la chienne est réapparue dans les environs d'Amqui. L'organisme a alors demandé la collaboration des Amquiens pour maximiser les chances de capture. Les efforts ont porté fruit et la chienne est de retour au Service animalier de madame Landry. Cette dernière remercie l'équipe de Ge Recherche Charly, ainsi que tous les bénévoles qui ont travaillé de près ou de loin au sauvetage de la chienne errante.



Photo Facebook - Service Animalier Annika Landry

Ste-Luce demande le respect pour ses employés

La mairesse de Ste-Luce, Micheline Barriault, a dénoncé sur les réseaux sociaux une situation survenue lors de l'importante accumulation de neige causée par la tempête de mi-février. Dans sa publication, madame Barriault raconte qu'un employé de la municipalité s'est fait menacer de mort par un citoyen mécontent de la neige dans son entrée. La mairesse signale que ce genre de comportement est inacceptable et ne sera jamais toléré : « Soyons clairs; nous comprenons l'exaspération que peut provoquer une tempête de cette ampleur, mais jamais la colère ne justifiera la violence, l'intimidation ou les menaces envers ceux qui travaillent pour le bien de tous. Nos employés municipaux méritent le respect et la reconnaissance pour leur engagement. » La publication stipule qu'à la suite de cet événement, la Sûreté du Québec a été contactée et que des plaintes officielles ont été déposées.



Archives Médialo

À lire sur le web



« Porter ses racines » au CLAC ce printemps

Le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture (CLAC) dévoile les invités d'honneur de la prochaine édition de son festival littéraire La crue des mots : l'auteur-compositeur-interprète et auteur jeunesse, Patrice Michaud, ainsi que l'autrice jeunesse, également artiste en arts visuels, Marie-Denise Douyon.



Une peine d'emprisonnement pour fraude fiscale

Revenu Québec a récemment annoncé qu'un résident de Rimouski, Michel Hall, était condamné à purger une peine d'emprisonnement de 9 mois avec sursis et à payer des amendes totalisant 114 269,90 \$ relativement à des infractions à certaines lois fiscales.



Bilan de la sixième édition de la Guignolée du Petit repère

Le petit repère, centre de pédiatrie sociale en communauté, annonce avoir amassé le montant de 76 244 \$ dans le cadre de sa sixième Guignolée, présenté par la caisse Desjardins et qui s'est déroulée du 8 décembre 2024 au 12 janvier 2025.





Photo Gracieuseté

Une Mitisienne est l'agricultrice de l'année

Mireille Leclerc a été nommée «Agricultrice de l'année» lors du Gala reconnaissance «Coup de cœur» des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent qui avait lieu à Saint-Fabien en février.

Annie Levasseur | alevasseur@medialo.ca

L'agricultrice de La Mitis est propriétaire de la bergerie Jalec et fille depuis 2001. Située à Saint-Gabriel-de-Rimouski, cette ferme familiale existe depuis plusieurs générations. «Je ne me destinais pas à reprendre l'entreprise. J'avais étudié en littérature et mon conjoint était dans le domaine de l'éducation. C'est un choix que nous avons fait, c'est mon entreprise. J'ai décidé de reprendre la ferme parce que je voulais un milieu de vie pour mes en-

fants. J'étais un peu naïve et j'ai vite désenchanté parce que la petite enfance est difficile pour les femmes en agriculture», exprime Mireille Leclerc.

C'est avec une grande surprise que la femme de 47 ans a reçu cet honneur. «Je n'ai pas une grosse bergerie, je n'ai pas une entreprise qui est flamboyante et j'ai un parcours de vie particulier qui a fait que mon chemin d'entrepreneuse n'a pas suivi le plan. J'avais le symptôme de l'imposeur au début et ensuite j'ai décidé de le prendre parce que c'est rare en agriculture une reconnaissance de ses pairs. C'est très précieux», dit-elle.

La mère de quatre enfants a dû faire preuve de persévérance et de détermination pour mener à bien ses projets agricoles puisqu'elle a connu des moments difficiles dans sa vie personnelle. Sa fille Flavie, née lourdement handicapée, est décédée en 2019 à l'âge de 7 ans. «Si j'avais fait un choix uniquement économique, j'aurais vendu ma ferme en 2011. Quand ma fille est décédée à Québec, je suis revenue avec mes trois fils et mon conjoint et j'ai compris pourquoi je l'avais gardée. J'ai mis mes bottes et j'étais ancrée. J'ai eu une équipe de travail extraordinaire et je me suis créé un réseau», souligne l'agricultrice.

Les défis de l'agriculture

La ferme Jalec et fille compte 425 brebis. Mireille Leclerc conseille aux producteurs de suivre leur cœur dans la gestion de leur entreprise. «Je n'ai pas eu peur de briser le modèle parce que je voulais que l'entreprise suive mes valeurs», indique-t-elle.

La Mitisienne soutient que les défis sont nombreux pour les agriculteurs. «Je trouve que nous allons vers un modèle agricole très industrialisé avec des fermes toujours plus grosses. Je souhaite qu'il y ait des fermes de tous les modèles sur le territoire pour permettre à l'agriculture d'être résiliente. L'accaparement des terres m'inquiète dans La Mitis. Quand ce sont des gens de l'extérieur qui achètent les terres, ils sèment, ils ramassent, mais ils n'occupent pas le village», mentionne-t-elle.

Malgré ses inquiétudes, Mireille Leclerc garde confiance en la relève. Elle est convaincue que le fait d'être l'agricultrice de l'année permettra de mettre en lumière la production ovine dans la région.

«Je n'ai pas eu peur de briser le modèle parce que je voulais que l'entreprise suive mes valeurs.»

- Mireille Leclerc

Crédit photo de couverture: Gracieuseté



Le maire de Rimouski, Guy Caron.

Photo Médialo – Véronique Bossé

Rimouski présente son plan pour l'année à venir

Le Plan d'action 2025 que la Ville de Rimouski a adopté à la fin janvier identifie les projets prioritaires à réaliser dans les mois à venir, ainsi que les actions principales menées par l'équipe municipale, qui se déclinent sur plusieurs années.

Véronique Bossé | vbosse@medialo.ca

Puisque le Plan d'action suit la planification stratégique Rimouski 2030, certains de ses éléments étaient déjà connus du public, comme la complétion de la révision du plan d'urbanisme, amorcée en 2023 et 2024, qui constitue un point important de 2025 selon le maire de Rimouski, Guy Caron.

Le Plan contient aussi des aspects nouveaux, comme la création d'un guichet unique d'accès à la Ville.

« Au lieu que les gens téléphonent aux différents départements, la mise en place d'un service 311 va permettre de centraliser et de faciliter l'accès à la Ville, afin de diriger les gens aux bons endroits, ce qui n'est pas toujours évident », estime le maire.

La culture au centre-ville

Un autre aspect significatif du Plan pour l'année à venir concerne la culture.

« Quand on parle de la culture, on parle d'aller de l'avant, non seulement vers le quartier de la culture, mais aussi vers la création d'un pôle culturel, avec la réhabilitation du presbytère et la conversion du centre communautaire de Sainte-Agnès-Sud en maison de la culture citoyenne. Le concept de maison de la culture est assez connu au Québec. Ici, on parle de maison citoyenne, parce qu'il n'y aura pas forcément de programmation, mais il y aurait des ateliers et des espaces de performances et de création pour les artistes à cet endroit-là. »

En ce qui concerne le réaménagement de la place des Anciens-Combattants, le maire indique que la Ville aura bientôt l'occasion de présenter au public les différentes idées possibles, mais aussi de recevoir son avis quant à la direction que prendra le projet, dont le travail devrait débuter en 2026 ou 2027, pour se conclure en 2028 ou 2029.

« Éventuellement, l'ensemble de tout ça, avec les espaces culturels aux alentours, va former le cœur du quartier de la culture de Rimouski. »

La Politique culturelle et du patrimoine 2025-2035, adoptée par le conseil municipal le 10 février dernier, est disponible en ligne sur le site de la Ville, via les onglets Ville, découvrir et politiques et plan d'action.

Centre multisports : toujours d'actualité

L'implantation d'un centre multisports à Rimouski – tel que présenté en janvier 2024 – fait toujours partie des projets de la Ville.

« On continue d'explorer nos options, en ne comptant pas sur une subvention gouvernementale. Évidemment, ça signifie qu'il faudra réviser le projet et voir s'il est possible d'avoir un espace qui convient aux besoins, sans subvention. »

Quatre grandes orientations Rimouski2030

- Rimouski inclusive, vivante et en santé
- Rimouski effervescente de savoir, de culture et d'économie
- Rimouski engagée, un territoire et des milieux de vie durables
- L'humain : pierre angulaire de la vie municipale

Revers dans l'abolition d'une circonscription en Gaspésie

La Cour fédérale rejette la demande de contrôle judiciaire – un recours qui vise à faire contrôler la légalité des décisions de l'administration publique – dans le dossier de la suppression de la circonscription d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Dans sa décision partagée vendredi, le juge Sébastien Grammond statue que les motifs présentés par la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour la province de Québec étaient « raisonnables et conformes » au principe de la représentation effective élaboré par la Cour suprême, et que la parité relative du pouvoir électoral en est la composante primordiale.

Alexis Deschênes et Droits collectifs Québec étaient plutôt d'avis que la suppression de la circonscription était contraire au droit à la représentation effective qui constitue une composante du droit de vote garanti par la Constitution. « Il était raisonnable de conclure que ces enjeux ne justifiaient plus l'existence d'une circonscription dont la population était inférieure de près de 36% à la population moyenne des circonscriptions québécoises », note en contrepartie le juge Grammond.

La décision de supprimer la circonscription d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia survenait suite à la refonte de la carte électorale fédérale qui doit se faire tous les 10 ans pour mieux refléter les mouvements démographiques. La population moyenne des quatre circonscriptions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie était la plus basse du Québec, d'où la proposition de les partager en trois plutôt qu'en quatre. La situation géographique et démographique de la nouvelle circonscription de Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine-Listuguj, par son étendue, son chape-



Alexis Deschênes.

let de villages et son insularité (pour les Madelinots) n'ont cependant pas réussi à peser dans la balance. Le juge de la Cour fédérale a noté que dans cette mesure, les Îles-de-la-Madeleine « ne se distinguent pas substantiellement » d'autres régions éloignées où le transport aérien est le seul moyen réaliste pour assurer les déplacements d'un député, et que les lacunes du transport aérien régional « est similaire à celle d'autres circonscriptions vastes et éloignées. » Bref, que la nouvelle circonscription proposée n'était pas significativement différente de bien d'autres circonscriptions au pays. L'audience s'était tenue le 5 février.

Engagement électoral

Pour Alexis Deschênes, demandeur dans cette affaire et candidat à l'investiture bloquiste dans Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine-Listuguj, le combat n'est toutefois

pas terminé. « Nous évaluerons la possibilité de porter le jugement en appel, lance-t-il d'emblée, en ajoutant que la décision sera analysée dans les prochaines semaines. Nous ne cesserons jamais de nous battre pour le poids politique de nos régions. Ce combat n'est pas terminé! »

La voix législative n'est donc pas écartée; au contraire. S'il est élu, l'avocat et bâtonnier du Barreau pour la section du Bas-St-Laurent-Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine indique qu'il déposera dès que possible un projet de loi pour protéger le poids politique du Québec et la représentativité effective des régions. « À une époque où la confiance des citoyennes et des citoyens à l'égard de leurs élus n'est pas toujours au beau fixe, je souhaite contribuer à ce que la confiance des gens pour leurs institutions démocratiques soit préservée », conclut-il.

IL EXISTE DE
NOMBREUX
CRÉDITS D'IMPÔT
JUSTE POUR
VOUS.

Trouvez les crédits
auxquels vous pourriez
avoir droit.

justepourtous.ca



REVENU
QUÉBEC



Bien se préparer à élever de la volaille

En ces temps froids, l'idée que le printemps pointera bientôt le bout de son nez vous fait rêvasser à ces beaux jours où tout est verdoyant. Vous imaginez un petit poulailler, au fond de la cour, question d'avoir quelques œufs frais tous les matins. Élever de la volaille peut sembler bucolique à première vue, mais attention, mieux vaut être adéquatement informé et préparé avant d'accueillir de nouveaux pensionnaires.

Par Valérie Simard, agronome (MAPAQ)

D'abord, avant de faire quoi que ce soit, vous devez vérifier auprès de votre municipalité s'il existe des règlements qui entourent la garde d'oiseaux fermiers.

Une fois ces vérifications effectuées, il faut savoir que l'élevage de volailles et la production d'œufs de consommation au Canada sont soumis à la gestion de l'offre. Ce système gère la production d'un produit agricole (l'offre) pour qu'elle réponde aux besoins du marché (la demande). Une entreprise agricole doit ainsi détenir un quota qui lui permet de mettre en marché une quantité donnée.

Malgré tout, il est possible de produire des œufs, du poulet et du dindon sans posséder de quota. Vous avez le droit d'élever jusqu'à 300 poulets et 25 dindons par année pour votre consommation, celle de votre famille ou pour la vente directe aux consommateurs. Il en est de même pour les poules pondeuses qui ne peuvent pas être plus nombreuses que 99. En ce qui concerne la mise en marché directe, certaines règles sont à respecter quant à la salubrité des aliments.

Ces petits élevages viennent tout de même avec de grandes responsabilités. Vous devrez offrir un logement convenable à vos pensionnaires, les alimenter et les abreuver chaque



Photo: Éric Labonté, MAPAQ

jour. Vous devrez aussi les protéger de la prédation. La santé de vos animaux est également sous votre responsabilité. Informez-vous sur les mesures de biosécurité à mettre en place.

Saviez-vous qu'une infolettre destinée aux propriétaires de basses-cours, de fermettes et de petits élevages d'animaux est disponible? Abonnez-vous au www.mapaq.gouv.qc.ca/infolettre-petits-elevages.

À l'automne, il faudra penser à l'abattage des poulets et des dindons. Les pondeuses, quant à elles, peuvent être gardées plus d'une année. Cependant, sachez que ces frêles petits animaux à plumes sont loin d'être préparés

aux hivers québécois. Vous devrez donc adapter leur logement afin qu'ils puissent apprécier l'hiver.

Toujours intéressé? Au printemps, vous pouvez entrer en contact avec les meuneries ou les magasins agricoles près de chez vous. Ils ont souvent des calendriers de commandes pour les oiseaux fermiers.

Enfin, si vous souhaitez entreprendre de plus gros projets dans la production de volailles, vous pouvez joindre l'équipe de la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent du MAPAQ au 418 727-3615, poste 0. Le Ministère peut vous accompagner dans les démarches entourant l'élaboration de votre projet d'affaires.

Toutes en plastique.
Toutes consignées.
Rapportez-les!



consignaction

Contenants de boisson de 100 ml à 2 l



Balayez pour trouver un lieu de retour



J'explore ma région

Notre calendrier des événements recense quelques-unes des activités incontournables de la région pour les jours ou les semaines à venir. Il s'agit d'un guide pratique pour ceux qui souhaitent rester informés des rendez-vous à ne pas manquer.

Randonnée au clair de lune

Une randonnée au clair de lune est prévue le samedi 8 mars, de 18 h à 20 h, au parc du Bic. Une randonnée d'environ 5 km est proposée. Il y aura aussi un demi-circuit de 3 km avec mini-glissade pour les familles. Guimauves et chocolat chaud vous seront offerts autour d'un feu. Réservation : 418 736-5035, poste 0.



Photo: gracieuseté

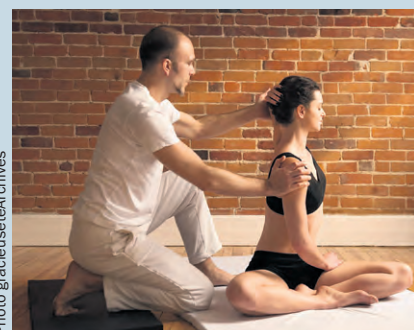


Photo: gracieusetéArchives

Massage yoga thaïlandais

Un atelier de massage yoga thaïlandais sera offert le 8 mars, de 13 h à 17 h, au local de Yoga SAM à Rimouski. Il sera donné par Charles Dalpé qui vous permettra d'apprendre les bases de cette pratique pour offrir un massage bienfaisant à vos proches. Détails et billets : <https://yogasa-mrimouski.com/>



Photo: gracieuseté

Bingo familial

Dans le cadre de la relâche scolaire, la Ville de Rimouski propose un Bingo familial, le 6 mars, à 19 h, à la salle communautaire de Sainte-Blandine. De nombreux cadeaux sont à gagner. Les cartes de jeu seront remises en priorité aux enfants. Places limitées. Programmation complète de la semaine de relâche : <https://bit.ly/4arV3sx>.



Photo: gracieuseté

Atelier et jam traditionnel

Un atelier d'apprentissage d'une pièce traditionnelle et d'exploration des ornements traditionnels au violon sera donné par Sabrina Berger le 5 mars, de 19 h à 20 h, aux Bains publics. Contribution volontaire pour l'atelier. Un jam trad commencera à 20 h. Les leaders seront Sabrina Berger au violon et Pierre Lepage à la guitare.

Spectacle au profit de la Fondation Santé Mitis

Un spectacle au profit de la Fondation Santé Mitis aura lieu le samedi 8 mars, à 20 h, au centre Colombien de Mont-Joli. Deux groupes vont se réunir pour une bonne cause, soit ANTHOLOGY et le « Yannick St-Jacques band ». Les billets sont en vente au IGA Marché Desjardins de Mont-Joli. Billets : <https://www.lafondationsm.org/>.



Patinage pour la relâche scolaire

Pour la relâche scolaire, vous êtes invités à une activité de patinage à la patinoire du parc A.-T.-Rostan d'Amqui, le jeudi 6 mars, dès 15 h. Du chocolat chaud et des sucreries seront servis. Aucune réservation nécessaire. Patinage libre (pas de bâton de hockey sur la glace). C'est gratuit!



MANOIR LES GÉNÉRATIONS

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR RETRAITÉS



Bienvenue aux
**Portes
ouvertes**

**Dimanche 16 mars
de 10 h à 15 h**

Au plaisir de vous rencontrer!

280, rue Belzile, Rimouski

418 723-0611 p.75233 • ManoirLesGenerations.ca

cogir
RÉSIDENCES

Vous sentir en sécurité
Vous donner accès à plusieurs services
Vous offrir du personnel attentionné
C'est inestimable pour nous!
ResidencesCogir.com



Photo gracieuseté – Fondation Santé Rimouski

Des jaquettes colorées pour les patients en pédiatrie

Dans le cadre du Mois des petits héros, le Groupe Ouellet Bolduc, Valeurs mobilières Desjardins, en partenariat avec la Fondation Santé Rimouski, offre des jaquettes colorées et ludiques pour la clientèle pédiatrique de l'Hôpital régional de Rimouski. C'est devant les partisans de L'Océanic, lors de la mise au jeu du samedi 22 fé-

vrier, que ces jaquettes ont été dévoilées au public. Illustrées de différents personnages, elles visent à égayer les visites hospitalières des enfants, autant en pédiatrie qu'en radiologie. « Nous sommes fiers de pouvoir apporter un peu de réconfort aux enfants et à leurs familles à travers cette belle initiative. C'est un geste qui, nous

l'espérons, contribuera à adoucir leur passage à l'hôpital. La solidarité est une valeur essentielle pour notre entreprise. Ce genre d'initiative nous permet de démontrer concrètement notre engagement auprès de la communauté », déclare le gestionnaire de portefeuille au Groupe Ouellet Bolduc, Daniel Ouellet.

Babillard communautaire

BINGO SAINT-GERMAIN

Un bingo au profit de la cathédrale de Rimouski se tient tous les mercredis, à 19 h, à la salle Marcel Gagné qui est située à l'arrière de la cathédrale (accès par la rue des Marguilliers ou la rue Sainte-Marie). On joue pour un montant minimum de 2650 \$ et jusqu'à 4000 \$, un gros lot de 1000 \$ chaque soir et un cumulatif variant de 1000 \$ à 2300 \$ selon le nombre déterminé de boules. Information: 418 724-4545.

MUSÉE EMPRESS OF IRELAND

Après une pause hivernale, le musée Empress of Ireland invite les visiteurs du jeudi au dimanche, de 9 h à 16 h 30, jusqu'au 6 juin. À l'occasion de la prochaine semaine de relâche, le musée propose une série d'activités spéciales. Rallye-aventure, immersion virtuelle et exposition sont au programme. L'entrée au musée sera de 12 \$ pour un adulte et de 8.50 \$ pour un jeune de 8 à 17 ans (taxes incluses). L'accès demeure gratuit aux étudiants (niveau collégial et universitaire) ainsi qu'aux 7 ans et moins.

ADAUQAR

Dans le cadre de ses conférences du vendredi, l'Association pour le développement des aînés et aînées à l'UQAR (ADAUQAR) présente « La vie d'une expatriée en Australie ». Elle sera animée par Aména Arguin Hébert et elle se tiendra le vendredi 7 mars exceptionnellement à 9 h, en raison du décalage horaire, à distance sur Zoom. Cette conférence est réservée aux membres de l'ADAUQAR. Le coût est de 20 \$ pour le devenir. L'adhésion est valide pour deux sessions consécutives et donne accès à toutes les conférences et les visites ainsi qu'à un rabais sur les coûts d'inscription aux formations.

CATHÉDRALE DE RIMOUSKI

Une messe a lieu tous les dimanches, à 11 h, à la cathédrale de Rimouski. Vous êtes invités à prendre connaissance, sur le panneau indicateur placé à l'avant de la cathédrale, des dates et heures des cérémonies religieuses, des activités culturelles et de tous les services offerts par la Fabrique St-Germain. Information: 418 724-4545.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-PIE-X

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pie-X tiendra son assemblée générale annuelle le vendredi 14 mars, à 15 h 15, au centre communautaire Saint-Pie-X (boulevard Arthur-Buies Est). Bienvenue aux membres. Pour information: 418 724-2901.

LE CLUB LIONS DE SAINT-ANACLET

Le Club Lions de Saint-Anaclet invite la population à sa traditionnelle dégustation de fromages le samedi 22 mars, à 18 h 30, au centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet. Suivront le populaire « Lip sync » des membres Lions et l'animation musicale par Claude Gagnon. Les billets sont au coût de 25 \$. Vin et service de bar sur place. Pour information: Josée St-Laurent 418 730-2079 ou Solange Cormier au 418 723-4000. Bienvenue à tous!

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

Le Club des 50 ans et plus de Sainte-Angèle-de-Mérici (SAM) vous invite à son assemblée annuelle qui se tiendra le 12 mars à compter de 13 h 30. Elle se tiendra au local du Club (sous-sol de l'église, porte arrière) situé au 538-A de La Vallée à Sainte-Angèle-de-Mérici. Pour information: 418 732 9671. Bienvenue à tous!

BINGO POUR LA MAISON OCTAVIE

Un Bingo au profit de la Maison Octavie, une résidence pour personnes de 50 ans et plus autonomes et semi-autonomes, se tient les jeudis aux deux semaines, à 19 h, au centre récréatif de Saint-Octave-de-Métis (134 chemin Kempt). Le gros lot est de 500 \$ et l'activité s'adresse aux 18 ans et plus. Les prochains Bingo sont prévus le 13 et le 27 mars. Le conseil d'administration vous attend en grand nombre. Pour information: 581 246-2426.

CLUB DE LECTURE DE MONT-JOLI

Animées par Francine Leblanc, les rencontres du club de lecture de Mont-Joli se déroulent tous les premiers lundis du mois, à 18 h 30, à la salle Rotary de la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers. Les échanges ont lieu dans une ambiance chaleureuse et amicale. Les prochaines rencontres sont prévues le 7 avril, le 5 mai et le 2 juin. Bonnes rencontres et bonnes lectures!

CENTRE FEMMES DE LA MITIS

Le Centre femmes de La Mitis ouvre un troisième groupe de soutien sur le stress et l'anxiété. Des théories et des exercices de yoga et de méditation seront proposés pour aider les participantes à retrouver une autonomie dans la gestion de leur stress et de leur anxiété. Les prochaines rencontres individuelles seront le jeudi 3 avril. Les rencontres de groupe se font les jeudis avant-midi, de 9 h 30 à 12 h, jusqu'au 27 mars. Elles ont lieu à la salle Louis-Dupéré de Saint-Gabriel-de-Rimouski. Pour inscription ou information: 418 775-4090, poste 1. La programmation est disponible au www.centrefemmesdelamitis.ca.

Annoncez gratuitement vos événements communautaires en écrivant à redactionrimouski@medialo.ca, au plus tard avant midi, le jeudi de la semaine précédant la semaine de votre événement.

Avis de décès et remerciements



Monsieur Roger Quinn
1927 - 2025

Au Centre d'hébergement de La Mitis le 20 février 2025, est décédé à l'âge de 98 ans et 1 mois monsieur Roger Quinn, demeurant à Mont-Joli, autrefois de Price, époux de feu madame Marie-Marthe Ringuette, fils de feu monsieur Adolphe Quinn et de feu madame Ida Boudreault.

Selon ses dernières volontés, il n'y aura pas de condoléances, ni de funérailles. La famille se réunira en privé pour souligner le départ de monsieur Quinn.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Lisette (Gaston Beaulieu), Simon et Edes (Normand Rousseau), ses petits-enfants : Manon (Éric Pelletier), Annie (Normand Rouleau), Antony, Éric, Édith (Sylvain Leblond) et Claudie (Patrick Pellerin), ses arrière-petits-enfants : Laurence, Rosalie, Roxanne, Maria, Marko, Etienne, François, Ludovick, Xavier et Guillaume, ses sœurs, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis-amies.

Merci de partager notre chagrin. Un remerciement tout particulier s'adresse à son amie de coeur Gemma Tremblay pour sa présence et son soutien envers notre papa.

Lisette, Simon et Edes



418 775-2910
175, Doucet, Mont-Joli
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Monsieur Georges Émile Michaud
1945 - 2025

À l'Hôpital régional de Rimouski le 14 février 2025, est décédé à l'âge de 79 ans et 11 mois monsieur Georges Émile Michaud, demeurant à Mont-Joli, conjoint de feu madame Marie-France Bouffard, fils de feu monsieur Maurice Michaud et de feu madame Adela Ducas.

La famille recevra les condoléances le samedi 15 mars de 13 h 30 à 15 h, au Salon Onésime Frigon situé au 175, rue Doucet à Mont-Joli.

Il laisse dans le deuil ses fils : Alain (Hélène), François (Claudine) et Jean-Pierre (Hélène), son beau-fils Guillaume (Audrey-Ann), ses petits-enfants : Zachary, Chloé, Marc-Antoine, Anne-Marie, Mathias, Raphaël, Chloé, Charles-Antoine et Gabrielle, ses frères et ses sœurs, ses beaux-frères de la famille Bouffard, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis-amies. Il était également le père de feu Benoit.

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel de l'Hôpital de Rimouski pour les bons soins prodigués à Georges Émile.

La famille



418 775-2910
175, Doucet, Mont-Joli
www.cfbsl.com

En souvenir



Monsieur Isidore Cloutier

Le père, le conjoint, le frère, l'ami, l'homme qu'on aimait tant et qu'on aimera toujours. Tu nous as quittés il y a un an et penser à toi nous réchauffe le cœur toujours autant. Nous avons été privilégiés de t'avoir dans notre vie. Tu nous as laissé un héritage de souvenirs merveilleux. Nous te garderons dans nos cœurs pour toujours. Puisses-tu veiller sur nous.

Ta famille

Prenons quelques instants pour nous remémorer le souvenir de monsieur Isidore Cloutier décédé le 10 mars 2024. Monsieur Cloutier était le conjoint de madame Rita Hins, le père de Diane (Robert Véronneau), Julie (Pierre Castonguay) et André (Alain Trudel), le grand-père de Sophie, Gabrielle, Élise et Flavie, l'arrière-grand-père de Léo, Thomas et Alice.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille, en pensée, en ce jour de souvenir.



418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Monsieur Roland Thibault
1945 - 2025

Au Centre d'hébergement de Rimouski le 24 février 2025, est décédé à l'âge de 79 ans et 10 mois monsieur Roland Thibault, demeurant à Rimouski, époux de madame Lorraine Roy, fils de feu monsieur Joseph Thibault et de feu madame Fernande Bélanger.

La famille recevra les condoléances le samedi 15 mars à compter de 10 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Thibault aura lieu le samedi 15 mars à 14 h 30 en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Il laisse dans le deuil son épouse Lorraine, ses enfants : Hélène (Patrick Morel), Christian (Mélanie Beaucage) et Renée (Patrick Dionne), ses petits-enfants : Xavier, David et Thomas Morel, Ann-Sophie et Loïc Thibault et Alexis Dionne, ses frères et ses sœurs : Réjeanne, Jean-Guy (France Pelletier), Claire (Alain Bérard), Lise, André (Solange Audet) et Claude (Lyne Rousseau), ses beaux-frères et belles-sœurs : Louis (Diane Veilleux), Louise (Gaétan Bégin), Pauline (feu Léo Grégoire), France (Claude Doyon), Patrick (Johanne Toulouse) et Jocelyn, ainsi que de nombreux parents et amis-amies.

Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Santé Rimouski par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : <https://www.fondationsanterimouski.com/>

Vous avez la délicatesse lors du décès de Roland de nous témoigner, par un geste personnel, la part que vous prenez à notre peine. Nous en sommes sincèrement touchés et tenons à vous dire notre profonde gratitude. Nous tenons à remercier le personnel des Résidences de l'Immaculée et du Centre d'hébergement de Rimouski pour les soins prodigués. La bienveillance de madame Lydia Méthot, infirmière, nous a particulièrement touchés et réconfortés en ces tristes moments.

Lorraine et la famille



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Madame Albertine Lepage Gagné
1933 - 2025

À l'Hôpital de Rimouski, le 13 février 2025, est décédée à l'âge de 91 ans et 3 mois madame Albertine Lepage, demeurant à Rimouski, épouse de feu monsieur Jean-Eudes Gagné, fille de feu monsieur Enoch Lepage et de feu madame Marie-Jeanne Soucy.

La famille recevra les condoléances le vendredi 14 mars de 19h à 21h, ainsi que le samedi à compter de 9h30 à la Coopérative funéraire Bas-Saint-Laurent, située au 286, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest à Rimouski.

Les funérailles seront célébrées le samedi 15 mars à 11h, en l'église de Saint-Pie-X et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Sylvain, Gérard, Julie (Christian Pomerleau) et Céline (Martin Tremblay); ses petits-enfants : Alexis, Xavier, Kenya (Émile Desjardins), Léo (Mia Leclerc) et Édouard; ses frères et sœur : Marius (Germaine Dubé), sr Rose De Lima, Paul-Émile (Jeannine Caron), Charles (Ginette Belisle) et Louis (Louise Boudreau); ses belles-sœurs et beau-frère : Henriette Thériault (feu Jean-Baptiste Lepage), Rénald Dumont (feu Jeanne d'Arc Lepage), Thérèse Gagné, Carmen Ruest (feu Charles Gagné); ses neveux et nièces, ses cousins, cousines, ainsi que ses amis-es.

Elle était aussi la sœur de feu Zénon (feu Thérèse Lacombe), feu Antoinette (feu Raymond St-Pierre), feu Jean-Baptiste, feu Benoit (feu Claudette Rioux), feu Eugénie et feu Jeanne d'Arc.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Santé Rimouski par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site internet : <https://www.fondationsanterimouski.com/>

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier au personnel de l'Urgence et du 2C de l'Hôpital régional de Rimouski pour les bons soins et leur attention auprès d'Albertine.

La famille.



418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Madame Colette Côté Lamontagne
1940 - 2025

Au Centre d'hébergement de Rimouski le 4 février 2025, est décédée à l'âge de 84 ans et 5 mois madame Colette Côté, demeurant à Rimouski, épouse de monsieur Alcide Lamontagne, fille de feu monsieur Pierre Côté et de feu madame Marie Brisson.

La famille recevra les condoléances le samedi 8 mars à compter de 13 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Côté aura lieu le samedi 8 mars à 15 h en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil son époux Alcide, ses enfants Claude (la mère de ses enfants Anie Brûlé) et Guy (Nathalie Daigle), ses petits-enfants : Laurent, Antoine, Alexandre et Charles-Olivier (Clodie), sa soeur Claudette (Éric Lebel), son beau-frère et ses belles-sœurs Roch (Ghislaine Vignola) et Monique, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis-amies. Elle était également la soeur de feu Annette, feu Welly, feu Antonia, feu Adjutor, feu Pierrette, feu Lionel, feu Luc, feu Marc, feu Yvette, feu Aline et de feu Marie-Paul et la belles soeur de feu Fernand et de feu Jacques.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.alzheimer.ca/fr/bassaintlaurent

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel soignant du Centre d'hébergement de Rimouski pour leur accompagnement et les bons soins prodigués à Colette.

La famille



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

**Sincères
condoléances**

**aux familles
éprouvées**

LE LAURENTIEN

En souvenir

**Monsieur
Jean-Yves Parent**



Ceux que nous avons aimés et que nous avons perdus ne sont plus où ils étaient mais ils sont toujours et partout où nous sommes.

Prenons quelques instants pour nous remémorer le souvenir de monsieur Jean-Yves Parent décédé le 6 mars 2024. Monsieur Parent était l'époux de feu madame Monique Vézina, le père de Marie-Andrée, Marc, Mireille et Marie-Claire (Jean Richard), le grand-père d'Émilie, Dorothée, Martin, Noémie et Jérôme, l'arrière-grand-père de Mathilde, Camille et Éloïse. Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille, en pensée, en ce jour de souvenir.



418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest,
Rimouski
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements

Mme Jacqueline Lévesque



Au CHSLD de Rimouski, le 16 février 2025, est décédée Mme Jacqueline Lévesque à l'âge de 90 ans et 3 mois. Elle était la fille de feu Mme Gertrude Banville et de feu M. Albert Lévesque.

>1288568

Mme Lévesque laisse dans le deuil : ses sœurs : Marie-Paule (feu James Lebel), Patricia (Ghislain Audet) et feu Valérie (Claude Durand); ses frères : Gratien (Marianne Hins), Gérald (Marie-Paule Gagné), Irénée (Gilberte Lemieux), feu Jean-Yves (feu Pauline Pineault) feu Raymond (feu Gilberte Pineault) et feu Réal (feu Claire Fréchette).

Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces ainsi qu'autres parents et amis (es).

Elle est partie rejoindre ceux et celles qu'elle aimait et qui l'ont précédée.

La famille recevra vos condoléances au Centre funéraire Bissonnette de Rimouski le vendredi 7 mars 2025 de 19h à 21h et le samedi 8 mars dès 9h30. Une cérémonie en hommage à sa vie aura lieu à la chapelle de l'endroit à 11h.

Sa famille tient à transmettre ses plus chaleureux remerciements au personnel du 1er étage du CHSLD de Rimouski pour leur accompagnement, leur compassion et tous les bons soins prodigués à Jacqueline.

Toutes marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas Saint-Laurent par l'entremise de l'hôtesse au salon ou via le lien suivant : <https://alzheimer.ca/bassaintlaurent/fr>

Les services professionnels ont été confiés au Centre funéraire Bissonnette et frères Inc., une filiale du réseau HG Division certifiée Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec.

La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.



Entreprise Certifiée
DISTINCTION par la Corporation
des thanatologues du Québec
418 723-9294
418 775-2264

www.centrefunerairebissonnette.com

Messe anniversaire

**Thérèse Lamontagne
1928- 2024**



Chère maman Thérèse, ton absence nous attriste et nous sommes rassurés que tu n'es pas seule car beaucoup de membre de ta famille t'entoure.

Tu nous manques énormément et continues à veiller sur nous.

Avec amour,
Tes enfants

Une messe anniversaire, en souvenir de Madame Thérèse Lamontagne, aura lieu à l'église de St-Pie-X, dimanche 9 mars à 11h. Nous remercions ceux qui nous accompagneront par leurs pensées et leurs prières.

Merci à tous qui se joindront à la famille pour cette célébration.

La famille



418 723-9764
240, Saint-Jean-Baptiste Ouest
Rimouski • www.jacquesbelzile.com

Avis de décès et remerciements

Madame Rose-Aimée Chassé



Le 6 février 2025, est décédée madame Rose-Aimée Chassé âgée de 94 ans. Elle était l'épouse de feu Georges Deschênes et la fille de feu Cécilia Landry et de feu Louis Chassé.

>1288558

Madame Chassé laisse dans le deuil : sa fille, Micheline et son conjoint, Carl; ses sœurs et son frère : Emilienne (feu Gérard Carrier), Fernande (Alfred Landy) et Camille (feu Mariette Côté); plusieurs neveux et nièces, ainsi qu'autres parents et amis.

Elle était également la sœur de feu Honoré, feu Jeanne-D'Arc, feu Blanche, feu Paul-Émile, feu Alcide, feu Raymond et feu Charles-Henri.

Selon les dernières volontés de la défunte, aucun rituel funéraire ne sera tenu.

La famille aimerait remercier le personnel de la résidence des Iles du Bic pour les 9 belles années passées avec elle et le personnel du centre hospitalier régional de Rimouski.

Les services professionnels ont été confiés au Funerarium JB, une des filiales du réseau HG Division certifiées Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec.

La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.



418 723-9764
240, Saint-Jean-Baptiste Ouest
Rimouski • www.jacquesbelzile.com

**Sincères
condoléances
aux familles
éprouvées**

Trouver l'avis de décès
d'un être cher ici



Annonces classées

Homme bisexuel aimerait rencontrer une femme ou un homme pour amitié dans la région de Matane et les environs 581-232-1785

Pour vendre, louer ou acheter

514 394-7156, poste 2222
1 888 767-7156, poste 2222

annoncesclassées@medialo.ca

Réservation : jeudi 16h30

LE LAURENTIEN

1 888 767-7156
www.lelaurentien.ca

Rédacteur en chef : Dominique Fortier
Journalistes : Annie Levasseur et Véronique Bossé
Directrice des ventes Médialo : Audrey Darcy
Directrice des ventes régionales : Nadia Normand
Conseiller en solutions médias : Alexandre Béland Lamer
Adjointe aux ventes : Mélanie Daraïche
Directrice web : Sabrina Giguère
Directeur de production : Cédric Juguët

Publié par Médialo inc.
Président : Frédéric Couture
Vice-Présidente : Véronique Gauthier
Consultant - Ambassadeur : André Juteau
Impression : Transcontinental inc.
Distribution : Messageries Dynamiques
ISSN : 2561-8628 (imprimé)
ISSN : 2561-8636 (en ligne)

Plus de 120 points de dépôt

MÉDIALO

RS RÉSEAU SÉLECT
PARTENARIAT PUBLICITAIRE

Nous reconnaissons
l'appui financier du
gouvernement du Canada

Canada — Québec



AVIS PUBLIC

Ministère des Transports
et de la Mobilité durable

LOI SUR LES EAUX NAVIGABLES CANADIENNES

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable donne avis par la présente qu'une demande a été faite au ministre des Transports du Canada, en vertu de la Loi sur les eaux navigables canadiennes, pour approbation de l'ouvrage décrit ici ainsi que de son site et de ses plans.

Aux termes du paragraphe 7(2) de ladite loi, le ministère des Transports et de la Mobilité durable a déposé auprès du ministre des Transports du Canada, sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (<https://recherche-projet-commun.canada.ca/>), sous le numéro de registre 9967, ainsi que sous le numéro de dossier du PPN 2009-30012, une description des ouvrages suivants, leur site et leurs plans :

• Ouvrages permanents

- Pont (P-19623 à construire);
- Pont (P-04393 à modifier).

• Ouvrages temporaires

- Ponts temporaires (à mettre en place pour la modification du pont P-04393);
- Estacade de sécurité (à mettre en place à 58 mètres en aval du pont P-04393);
- Batardeaux (à mettre en place pour les deux ponts);
- Jetées temporaires (à mettre en place pour les deux ponts);
- Rideau de turbidité temporaire.

Ces ouvrages sont situés au-dessus de la rivière Mitis, à environ 48° 37' 33 N, 68° 07' 52 O, dans les municipalités de Grand-Métis et de Sainte-Flavie au Québec, devant les numéros de lot 3 756 075, 3 756 076 et 5 765 905.

Vous pouvez transmettre vos commentaires concernant l'effet de ces ouvrages sur la navigation maritime par l'entremise du registre Recherche de projet en commun mentionné ci-haut, dans la section des commentaires (recherchez par le numéro indiqué ci-dessus) ou les envoyer directement au :

Programme de protection de la navigation
- Transports Canada
1550, avenue D'Estimauville, bur. 401
Québec (Québec) G1J 0C8

Transports Canada (TC) ne rendra pas accessibles au public vos commentaires sur un projet dans le registre public en ligne. Cependant, toute information relative à un ouvrage est considérée comme non confidentielle et peut être accessible sur demande légale. Ainsi, les informations et les enregistrements fournis ne doivent pas contenir d'informations confidentielles ou sensibles. Si vous souhaitez fournir des informations confidentielles ou sensibles qui, à votre avis, ne devraient pas être rendues publiques, veuillez contacter TC avant de les transmettre.

Notez que les commentaires ne seront considérés que s'ils ont été reçus par écrit (préférentiellement de façon électronique) au plus tard 30 jours suivant la date de publication de cet avis. Bien que tous les commentaires se conformant à ces directives soient examinés, aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Affiché à Rimouski, en ce 5e jour de mars 2025.

Le ministère des Transports de la Mobilité durable

Québec



AVIS PUBLIC

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 9 DE LA LOI SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

- Lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Rimouski-Neigette le 12 février 2025, avis a été donné que lors d'une prochaine séance, le conseil de la MRC adoptera un règlement sur le traitement et le remboursement des dépenses des élus et non élus de la MRC de Rimouski-Neigette.
 - Le règlement abrogera et remplacera les règlements suivants :
 - *Règlement 19-05 sur le traitement et le remboursement des dépenses des élus et non élus de la MRC de Rimouski-Neigette*
 - *Règlement 20-03 modifiant le règlement 19-05 sur le traitement et le remboursement des dépenses des élus et non élus de la MRC de Rimouski-Neigette*
 - *Règlement 21-01 modifiant le règlement 19-05 sur le traitement et le remboursement des dépenses des élus et non élus de la MRC de Rimouski-Neigette*
 - *Règlement 22-03 modifiant le règlement 19-05 sur le traitement et le remboursement des dépenses des élus et non élus de la MRC de Rimouski-Neigette*
 - *Règlement 24-02 modifiant le règlement 19-05 sur le traitement et le remboursement des dépenses des élus et non élus de la MRC de Rimouski-Neigette*
 - *Règlement 24-11 modifiant le règlement 19-05 sur le traitement et le remboursement des dépenses des élus et non élus de la MRC de Rimouski-Neigette*
 - Le règlement consiste à mettre à jour l'ensemble du règlement 19-05 considérant de nombreuses modifications qui ont été apportées au règlement depuis son adoption. Tous les montants sont une indexation des montants du règlement 19-05, sans augmentation autre :
 - Le règlement établit la rémunération de base annuelle du préfet à 42512,94\$ et celle du préfet suppléant à 3 080,25\$.
En plus de la rémunération établie par ledit règlement, le préfet recevra une allocation de dépense d'un montant égal à la moitié du montant de sa rémunération, jusqu'à concurrence d'une somme de 20294\$. L'allocation de dépenses du préfet demeurera un montant égal à la moitié du montant de sa rémunération.
 - Pour chaque participation à une séance du conseil de la MRC, du comité administratif et du comité consultatif des élus, ce règlement indexera les montants de la façon suivante : le préfet recevra 206,90\$ et les autres membres du conseil recevront 146,35\$.
 - Les membres élus siégeant aux comités de la MRC exigés par une Loi et aux comités ayant un caractère administratif recevront un jeton de présence d'un montant de 61,09\$ pour chacune de leur présence à une séance desdits comités.
 - La rémunération prévue au présent règlement sera indexée à la hausse pour chaque exercice financier suivant celui de l'entrée en vigueur du présent règlement.
L'indexation consiste en l'augmentation, pour chaque exercice financier, du montant applicable pour l'exercice financier précédent, d'un pourcentage correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble du Québec établi par Statistiques Canada.
- L'adoption de ce règlement par le conseil est prévue lors de la séance ordinaire du 9 avril 2025 qui aura lieu à la salle du conseil de la MRC, au 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, à 19 h.

Donné à Rimouski, ce 5 mars 2025.
Jean-Maxime Dubé
Directeur général et greffier-trésorier

LE | LAURENTIEN

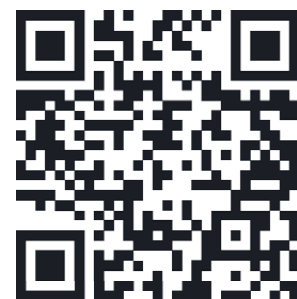
Votre journal
**toujours
gratuit**

Plus de
**120 points
de dépôt**

Trouvez votre journal

dans votre quartier à l'aide

de notre carte interactive



MÉDIALO